



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 2 novembre 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2011-1675

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 11 OCTOBRE 2011 ET DES SÉANCES ORDINAIRES TENUES LES 12 ET 19 OCTOBRE 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 11 octobre 2011 et des séances ordinaires tenues les 12 et 19 octobre 2011 été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2011-1676*

MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 632-2009 DANS LE BUT DE RÉDUIRE L'EMPRUNT DE 1 500 000 \$ POUR PAYER LES COÛTS DES TRAVAUX RELIÉS À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RUE ET L'INSTALLATION DES SERVICES D'AQUÉDUC ET D'ÉGOUT NÉCESSAIRES POUR LE FUTUR CENTRE DE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT QU'un montant de 1 500 000 \$ provenant des redevances à l'élimination de matières résiduelles ainsi que des compensations financières des services municipaux de collecte sélective des matières recyclables est disponible pour les années 2009 à 2011;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire utiliser cette somme afin de financer en partie la rue Pierre-Ménard devant desservir le centre de tri des matières recyclables;

CONSIDÉRANT QU'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet de l'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de modifier le règlement numéro 632-2009 comme suit :

- Le titre du règlement numéro 632-2009 est modifié en remplaçant les mots « une dépense et un emprunt de 3 100 000 \$ » par « une dépense de 3 100 000 \$ et un emprunt de 1 600 000 \$ ».
- L'article 3 de ce règlement est modifié par le remplacement du montant de 3 100 000 \$ par le montant 1 600 000 \$.

- L'article 3.1 suivant est ajouté à la suite de l'article 3 :

« 3.1 ATTRIBUTION DE FONDS

Pour acquitter le solde de la dépense prévue par le règlement, la Ville de Gatineau approuve au règlement une somme de 1 500 000 \$ puisée à même les paiements comptants provenant du fonds général de la Ville. »

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises afin de donner suite à la présente.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1677

SOUSSION 2011 SP 247 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION DE SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN DU CHEMIN DE MONTRÉAL, PHASES 1 ET 2 - SECTEUR DE MASSON-ANGERS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Dessau inc., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis et la surveillance en résidence des travaux pour le projet Bassin du chemin de Montréal – Phases 1 et 2 – Secteur de Masson-Angers pour un montant approximatif de 425 270,63 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 1^{er} septembre 2011, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008;
- autorise la firme Dessau inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière;
- autorise la firme Dessau inc. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-90002-013-20572	80 000,00 \$	Honoraires professionnels - Routier, égouts, aqueduc - Aqueduc - Chemin de Montréal Est
18-90002-014-20573	80 000,00 \$	Honoraires professionnels - Routier, égouts, aqueduc - Égouts - Chemin de Montréal Est
18-10002-010-20574	80 000,00 \$	Honoraires professionnels - Aqueduc - Chemin de Montréal Est
18-10002-011-20575	80 000,00 \$	Honoraires professionnels - Égouts - Chemin de Montréal Est
18-11001-003-20576	80 000,00 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc, égouts - Aqueduc - Bassin du chemin de Montréal Est

18-11001-004-20577	6 606,14 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc, égouts - Égouts
04-13493	18 664,49 \$	- Bassin du chemin de Montréal Est TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1678

SOUSSION 2011 SI 256 - REMPLACEMENT DE L'UNITÉ UPS - POSTE DE POLICE DU SECTEUR DE HULL - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CPE Division B inc., 6644, rue Abrams, St-Laurent, Québec, H4S 1Y1 pour le remplacement de l'unité UPS du poste de police du secteur de Hull pour un montant total 33 607,88 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 12 septembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-10019-023-20582	22 211,11 \$	Travaux correctifs - UPS - Police du secteur de Hull
11-80003-026-20583	9 921,77 \$	Travaux correctifs - Bâtiments - UPS - Police du secteur de Hull
04-13493	1 475,00 \$	TPS à recevoir -Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1679

CONTRAT D'ENTRETIEN DE LUDIK PAR LA SOCIÉTÉ GRICS (M²E SOLUTIONS INC.)

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des différents modules de Ludik arrive à échéance le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la Société GRICS (M²e Solutions inc.) est la seule à pouvoir supporter ce logiciel spécialisé;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la protection des droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives, et ce, en vertu de l'article 573.3 6^e alinéa de la Loi sur les cités et villes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de retenir les services de la Société GRICS, 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1V 3R2, pour l'entretien du logiciel Ludik, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 pour un montant de 77 115,94 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à acquitter la facture relative à l'entretien du logiciel Ludik, sur présentation de pièces justificatives par le Service des arts, de la culture et des lettres et à prévoir au budget de l'année 2012, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-70030-555 – Gestion des inscriptions – Entretien de logiciels.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1680

ENTENTE ENTRE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC ET LA VILLE DE GATINEAU RELATIVE À L'ACQUISITION, AU FINANCEMENT ET L'UTILISATION DE TROIS SYSTÈMES DE RECONNAISSANCE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION

CONSIDÉRANT QUE le Service de police de la Ville de Gatineau fait l'acquisition de trois systèmes de reconnaissance de plaques d'immatriculation;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre l'Assurance automobile du Québec et l'Association des directeurs de police du Québec sur le financement de l'acquisition par les services de police des systèmes de reconnaissance de plaques d'immatriculation;

CONSIDÉRANT le projet d'entente entre la Société de l'assurance automobile du Québec et la Ville de Gatineau joint à la présente;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Mario Harel, directeur du Service de police de la Ville de Gatineau, recommande cette entente :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le projet d'entente à intervenir avec la Société de l'assurance automobile du Québec relative à l'acquisition, au financement et à l'utilisation d'un système de reconnaissance de plaques d'immatriculation.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'entente à intervenir entre la Ville et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adoptée

CE-2011-1681

SOUSSION 2011 SP 047 - ACHAT D'UN VÉHICULE AVEC CENTRE DE COMMANDEMENT - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Thibault et associés, 2250, rue André-C-Hamel, Drummondville, Québec, J2C 8B1 pour la fourniture d'un véhicule avec centre de commandement pour un montant total de 714 506,84 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 septembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30641-002-20578	646 500,00 \$	Achat de véhicules - Schéma de couverture de risques - 1 poste de commandement
06-30641-001-20579	2 352,53 \$	Achat de véhicules - Schéma de couverture de risques - 2 camions autopompes
11-90010-004-20580	22 122,63 \$	Flotte automobile - Incendie - Fourgon 1/2 tonne

06-30396-003-20581	12 173,03 \$	Véhicules et équipements spécialisés - Incendie - 3 fourgons
04-13493	31 358,65 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1682 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 38 - 1 099,27 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 41 - 570 803,32 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 40 - 19 300,78 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 37 - 593 365,39 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 38 et accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 41, la liste des réquisitions numéro 40 ainsi que la liste des embauches numéro 37 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 38	Pièces de comptes à payer	1 099,27 \$	17 au 21 octobre 2011
Liste PD numéro 41	Pièces de comptes à payer	570 803,32 \$	17 au 21 octobre 2011
Liste des réquisitions numéro 40	Pièces de comptes à payer	19 300,78 \$	17 au 21 octobre 2011
Liste des embauches numéro 37	Embauche de personnel temporaire	593 365,39 \$	3 au 14 octobre 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1683 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-41 - 1 399 372,51 \$ - PÉRIODE DU 13 AU 19 OCTOBRE 2011**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-41 d'un montant de 1 399 372,51 \$ pour la période du 13 au 19 octobre 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1684 **SOUSSION 2011 SP 284 - LOCATION D'UN RÉSEAU À LARGE BANDE - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Vidéotron Télécom ltée, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Québec, H3C 4M8 pour la location d'un réseau à large bande d'une durée de trois ans pour un montant total de 1 053 090,72 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 11 octobre 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2012.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13450-334 – Infrastructures – Télécommunications et informatique.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2012 à 2014, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1685 **FORMATION EN LIGNE - MARIAGE CIVIL ET UNION CIVILE - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - 176,58 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Stéphane Lauzon à suivre la formation en ligne « Mariage civil et union civile » offerte par l'Union des municipalités du Québec.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 176,58 \$ à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec, à l'attention de madame Darling Josaphat, 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal, Québec, H3A 2M7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32336	168,83 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
04-13493	7,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1686 **SUBVENTION DE 200 \$ - CONFÉRENCE ST-VINCENT DE PAUL DE ST-MATTHIEU - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de Conférence St-Vincent de Paul de St-Matthieu, à l'attention de monsieur Bernard Giroux, trésorier, 69, rue de Provence, Gatineau, Québec, J8T 4V2, à titre de subvention pour la guignolée des commerçants du 3 décembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	200 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1687 **SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DE LA SAISON 2011-2012 DU CLUB DE HOCKEY LES CHEVALIERS DE GATINEAU, MIDGET B - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités de la saison 2011-2012 du club de hockey Les Chevaliers de Gatineau, Midget B.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1688 **SUBVENTION DE 750 \$ - LOISIR SPORT OUTAOUAIS POUR OPÉRATION NEZ ROUGE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, 394, boulevard Maloney Ouest, bureau 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour Opération Nez Rouge Outaouais 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	75 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1689 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - ASSOCIATION DU PATRIMOINE D'AYLMER -
CRÉATION D'UN SITE INTERNET - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER -
STEFAN PSENAK**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'Association du Patrimoine d'Aylmer, à l'attention de monsieur François Arsenault, C. P. 476, Gatineau, Québec, J9H 5E7 à titre de subvention pour la création d'un site Internet.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	1 000 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1690 **ACCEPTATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES - 2011 SP 269 -
LOGICIEL DE GESTION DES INCIDENTS, ÉVÉNEMENTS, APPELS DE
SERVICE, DOSSIERS ET ENQUÊTES DE SÉCURITÉ INTERNE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les documents d'appel d'offres incluant la grille d'évaluation pour l'achat d'un logiciel de gestion des incidents, événements, appels de service, dossiers et enquêtes de sécurité interne comprenant les cahiers suivants : le cahier des charges générales, le cahier des charges particulières et la formule de soumission.

Il est de plus résolu que ce comité autorise la Division de l'approvisionnement du Service des finances à lancer un appel d'offres public au moment jugé opportun.

Adoptée

CE-2011-1691 **SOUSSION 2011 SP 268 - REJET DES SOUMISSIONS - REMPLACEMENT D'UN
PONCEAU SUR LA RUE DE LA GALÈNE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES -
DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement de la Ville de Gatineau a lancé, le 8 septembre 2011, un appel d'offres public pour le remplacement d'un ponceau sur la rue de la Galène;

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et que le prix total de la plus basse soumission reçue et conforme dépasse les disponibilités budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2011 SP 268 et autorise la Division de l'approvisionnement du Service des finances à procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres public après avoir modifié les documents d'appel d'offres.

Adoptée

CE-2011-1692

SOUSSION 2011 SI 298 - FOURNITURE DE DÉTECTEURS DE GAZ ET STATIONS D'ÉTALONNAGE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Concept Controls inc., 2283, chemin Argentinia, unité 14, Mississauga, Ontario, L5N 5Z2 pour la fourniture de détecteurs de gaz et stations d'étalonnage pour un montant total approximatif de 26 004,52 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 11 octobre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41110-651-20584	24 863,22 \$	Administration - Service de l'environnement - Vêtements et accessoires
04-13493	1 141,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1693

SUBVENTION DE 375 \$ - ACHAT DE COURONNES - JOUR DU SOUVENIR - LÉGIONS ROYALES CANADIENNES, FILIALES 30, 33, 54, 58 ET 227 - CABINET DU MAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde une aide financière, au montant de 75 \$ chacune, aux Légions royales canadiennes pour l'achat de cinq couronnes dans le cadre de la cérémonie du jour du Souvenir qui se tiendra le 11 novembre 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 75 \$, à l'attention de chacune des Légions royales canadiennes suivantes, à savoir :

Légion royale canadienne – Filiale 30
C. P. 1514, succursale B
Gatineau (Québec) J8X 3Y5

Légion royale canadienne – Filiale 33
59, rue Bancroft
Gatineau (Québec) J9H 4N6

Légion royale canadienne – Filiale 54
176, rue Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8L 2X5

Légion royale canadienne – Filiale 58
86, rue de la Baie
Gatineau (Québec) J8T 3H7

Légion royale canadienne – Filiale Norris 227
231, boulevard Maloney Ouest
Gatineau (Québec) J8P 7R8

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	375 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1694 SUBVENTION DE 730 \$ - CLUB LES PIONNIERS - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 730 \$ à l'ordre du Club Les Pionniers, 175, boulevard du Mont-Bleu, bureau 211, Gatineau, Québec J8Z 1K8, à titre de subvention pour l'ensemble des activités de l'année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	25 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	25 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	200 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	50 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79933-972	30 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1695

SUBVENTION DE 1 000 \$ - SOLIDARITÉ HAÏTI POUR SA CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE - ACTIVITÉ DU 6 NOVEMBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de Solidarité Haïti, 2425, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec J8C 1A3, à titre de subvention pour leur campagne de financement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1696

PARTICIPATION À UNE CONFÉRENCE À OTTAWA - THE OTTAWA GREEN BUILDING SHOWCASE - 10 NOVEMBRE 2011 - 55,95 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à une conférence le 10 novembre 2011 à Ottawa concernant les édifices écologiques.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais relatifs à cette conférence pour un montant maximum de 55,95 \$, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	55,95 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1697

SOUSSION 2011 SP 164 - CONSTRUCTION D'UN ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE DES MANOIRS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pronex Excavation inc., 346, rue Hamford, suite 320, Lachute, Québec, J8H 3P6 pour les travaux de construction d'un égout sanitaire sur la rue des Manoirs, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 351 379,73 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30679-001-20585	335 958,19 \$	Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Conduite sanitaire
04-13493	15 421,54 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30679-013	95 000,00 \$		Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Amendement numéro 1
06-30679-002	25 000,00 \$		Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Regard sanitaire
06-30679-003	2 300,00 \$		Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Branchement au regard
06-30679-004	11 000,00 \$		Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Branchement de service
06-30679-005	36 000,00 \$		Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Réfection de fondation - Rue des Manoirs et chemin McConnell
06-30679-006	10 800,00 \$		Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Réfection - Pavage du chemin McConnell

06-30679-007	27 600,00 \$	Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Réfection - Pavage - Rue des Manoirs
06-30679-008	12 000,00 \$	Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Réfection - Entrées charretières
06-30679-009	2 400,00 \$	Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Réfection - Fossés et gazon - Emprise
06-30679-010	7 500,00 \$	Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Ensemencement hydraulique
06-30679-012	5 658,09 \$	Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Contingences
06-30679-001	95 000,00 \$	Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Conduite sanitaire
06-30679-001	140 258,09 \$	Construction - Égout sanitaire - Rue des Manoirs - Conduite sanitaire

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} novembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1698

SOUSSION 2011 SP 293 - RÉFECTION DE PONCEAUX DU SENTIER DU RUISSEAU LEAMY - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Location d'équipement R.H. Nugent ltée, 3281, route 148, Pontiac, Québec, J0X 2G0 pour les travaux de réfection de ponceaux sur le sentier du ruisseau Leamy, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 76 551,90 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 13 octobre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41521-521-20586	73 192,15 \$	Inondations - Juin 2011 - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	3 359,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} novembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1699

SUBVENTION DE 150 \$ - LÉGION ROYALE CANADIENNE, FILIALE 33 - FONDS COQUELICOTS - CÉRÉMONIE DU JOUR DU SOUVENIR 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de la Légion Royale Canadienne, filiale 33 – Fonds Coquelicots, à l'attention de M. B. Brennan, Poppy Funds, 59, rue Bancroft, Gatineau, Québec, J9H 4N6, à titre de subvention pour l'achat de couronnes pour le jour du Souvenir 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	75 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	75 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} novembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1700

SUBVENTION DE 20 000 \$ - COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC - AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE EARDLEY - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - ANDRÉ LAFRAMBOISE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau et la Commission scolaire Western Québec se sont entendues ou s'entendront par un protocole d'entente sur les conditions d'utilisation de leurs équipements par l'autre partie afin de répondre aux besoins de leur clientèle respective;

CONSIDÉRANT QUE l'école Eardley relève de la Commission scolaire Western Québec et est assujettie aux conditions faisant l'objet du protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire Western Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'école Eardley désire aménager la cour d'école;

CONSIDÉRANT QUE l'école Eardley a fait une demande à la Ville de Gatineau pour une subvention afin de financer une partie des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par le biais du budget discrétionnaire de monsieur le conseiller André Laframboise, accepte de verser à la Commission scolaire Western Québec pour l'école Eardley un montant de 20 000 \$ devant servir à cet aménagement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de verser la somme de 20 000 \$ à la Commission scolaire Western Québec pour l'école Eardley à titre de subvention pour l'aménagement de la cour d'école.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 20 000 \$ à l'ordre de la Commission scolaire Western Québec, à l'attention de monsieur Mike Dawson, directeur général, 15, rue Katimavik, Gatineau, Québec, J9J 0E9.

Le maire ou en son absence le maire suppléant, le greffier ou en son absence l'assistant-greffier et le directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés sont autorisés à signer le protocole d'entente pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-692	20 000 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Équipements non capitalisables

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} novembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1701

SOUSSION 2011 SP 271 - AMÉNAGEMENT DE MESURES D'ATTÉNUATION DE LA VITESSE 2011 - LOT 2 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DE DESCHÊNES, DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES, DE LIMBOUR, DE TOURAINE ET DE POINTE-GATINEAU - STEFAN PSENAK, ALAIN RIEL, MAXIME TREMBLAY, NICOLE CHAMPAGNE, DENIS TASSÉ ET LUC ANGERS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Coco (Coco Paving inc.), 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9 pour l'aménagement de mesures d'atténuation de la vitesse 2011 – Lot 2, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 621 987,21 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 octobre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11034-001-20587	563 379,16 \$	Programme annuel d'aménagement de mesures d'atténuation de la vitesse - Atténuation de la vitesse
06-30651-001-20588	31 309,95 \$	Mesures d'atténuation de la vitesse - Mesures d'atténuation
04-13493	27 298,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} novembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1702

SOUSSION 2011 SP 189 - ASSUREURS - RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DES POLICIERS DE LA VILLE DE GATINEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat pour l'administration du régime « unique, traditionnel et sans options » d'assurance collective des policiers, et ce, pour l'ensemble des couvertures, à l'exception de la couverture décès ou mutilation par accident, à la compagnie d'assurance SSQ Groupe financier, société d'assurance-vie inc. et à la compagnie d'assurance AXA Assurances inc., pour la couverture décès ou mutilation par accident, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 7 septembre 2011, et ce, étant les soumissions ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation et au comité de sélection autorisés à la résolution numéro CE-2011-1249 en date du 6 juillet 2011.

Ces contrats sont octroyés conformément aux taux et conditions énumérés dans leurs soumissions déposées en date du 7 septembre 2011.

Le contrat octroyé à la SSQ Groupe financier, société d'assurance-vie inc. sera d'une période maximale de 60 mois, débutant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant au plus tard le 31 décembre 2016. À l'exception des couvertures de soins dentaires et de soins médicaux, pour lesquelles des hausses prédéterminées ont été fixées pour le 1^{er} janvier 2013, les taux des autres couvertures sont garantis pour une période de 24 mois, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013. Lors du renouvellement annuel des trois années subséquentes, la méthode de tarification sera un pourcentage d'augmentation, exprimé par rapport à la tarification de la deuxième année, en tenant compte des hausses maximales soumises par la SSQ Groupe financier, société d'assurance-vie inc.

Le contrat octroyé à AXA Assurances inc. sera d'une période maximale de 60 mois, débutant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant au plus tard le 31 décembre 2016. Les taux sont garantis pour une période de 24 mois, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013. Lors du renouvellement annuel des trois années subséquentes, la méthode de tarification sera un pourcentage d'augmentation, exprimé par rapport à la tarification de la deuxième année.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier et en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2012 et pour les autres années subséquentes, les fonds nécessaires à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1703

RÈGLEMENT HORS COUR - COMPAGNIE D'ASSURANCE ING DU CANADA, AXA ASSURANCES INC. ET GUY ST-LOUIS C. VILLE DE GATINEAU - 37-39, RUE RICHELIEU - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN

CONSIDÉRANT QU'un incendie a détruit l'immeuble situé au 37-39, rue Richelieu, le ou vers le 17 janvier 2003;

CONSIDÉRANT la requête introductive d'instance en dommages et intérêts, en date du 10 juillet 2003, instituée par la Compagnie d'assurance ING du Canada et AXA Assurances inc., toutes deux subrogées dans les droits de leur assuré Guy St-Louis contre la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT la requête introductive d'instance en dommages et intérêts, en date du 15 juillet 2003, instituée par monsieur Guy St-Louis pour les dommages non couverts par les polices d'assurance qu'il détenait au moment de l'incendie;

CONSIDÉRANT QUE l'audition du procès est fixée du 1^{er} au 21 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE les poursuites des assureurs AXA et ING ainsi que la poursuite de monsieur Guy St-Louis soient instruites en même temps et jugées sur la même preuve lors du procès;

CONSIDÉRANT QUE les parties, dans le but de les aider à trouver une solution mutuellement satisfaisante et définitive à leurs litiges, ont requis de la Cour supérieure la tenue d'une conférence de règlement à l'amiable qui a eu lieu le 19 octobre 2011;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les parties afin de régler hors cour le présent dossier et l'entente de principe intervenue entre les parties, le tout sous réserve d'une ratification du comité exécutif de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau d'accepter le règlement tel que dûment négocié :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le règlement hors cour intervenu entre la Compagnie d'assurance ING du Canada, AXA assurances inc., monsieur Guy St-Louis et la Ville de Gatineau et autorise le Service des affaires juridiques ou leur mandataire à signer toute documentation visant à donner effet à l'entente de règlement hors cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19110-991 – Assurances – Dommages et intérêts, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 novembre 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif